

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de CHAUMONT EN VEXIN

2, rue François de Lubersac
60110 CORBEIL-CERF
Tél. : 03 44 22 62 53
Fax : 03 44 02 76 79
mairie.corbeilcerf@wanadoo.fr

COMMUNE DE CORBEIL-CERF

***COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 MARS 2016***

Etaient présents :

M Laurent CHEVALLIER, Maire
M. Luc SOENEN – M. Sylvain DUCLAY, Mme HEDOUIN Myriam adjoints
Mme Geneviève SZCZYSZEK - M. Michel GUILLON, M. Cyril FLECHY, Mme Denise MINIER,
Mme Dominique BRIL, Mme Florence ROGER

Absente :

Mme Stéphanie MORIN

formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Michel GUILLON a été élu secrétaire de séance.

VENTE D'UN TERRAIN LOT N°2 du PARC DE CORBEIL-CERF

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal de la vente d'un terrain cadastré A 108 p, 109 p, 263 p, lot B, d'une superficie de 802 m², situé 2 Parc de CORBEIL-CERF, (rue du déluge) à Monsieur Franck LECUYER, domicilié 258 rue des chasses courtieux à CHAMBLY (60230), pour un montant de **72 000 €**, (soixante-douze mille euros).

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **ACCEPTE, à l'unanimité**, la vente du terrain et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente chez Me CHISS Didier, notaire à AUNEUIL (60390), 178 route de Beauvais.

ACQUISITION DES PARCELLES A 241-112 et LA MOITIE DE LA PARCELLE A 111

Monsieur le Maire informe l'ensemble des Conseillers Municipaux de la possibilité d'acquérir dans le domaine privé de la Commune, un terrain cadastré A 241, A 112, et A 111, situé rue du Déluge appartenant à Monsieur YBERT et Madame BREEN, d'une superficie de 2702.50 m², au prix de 44 000 € (quarante-quatre mille euros).

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **ACCEPTE, à l'unanimité**, l'acquisition du terrain et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis chez Maître CHISS Didier.

POSSIBILITE DE VENDRE UN TERRAIN AVEC GARAGE DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal de la possibilité de vendre le garage de la commune et une partie du terrain y attenant (Le métrage du terrain est en cours), à Monsieur et Madame DRAUZIN, domiciliés 60 rue du Déluge, à CORBEIL-CERF, au prix de 120 000 €.

Les membres du Conseil Municipal **ACCEPTENT** à 7 (sept) voix pour et 3 (trois) abstentions de vendre ce bien communal.

SECURISATION BT/EP AERIEN DIVERSES RUES

- Vu la nécessité de procéder à la Sécurisation du réseau d'électricité pour les diverses rues,
- Vu le coût total prévisionnel des travaux TTC établi au 25 juin 2015 s'élevant à la somme de **286 405.04 € euros**
- Vu le montant prévisionnel de la participation de la commune **de 24 217.39 euros** (sans subvention) ou **11 140 €** (avec subvention)
- Vu les statuts du SE 60 en date du 29 novembre 2013

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTTE** la proposition du Syndicat d'Energie de l'Oise de Sécurisation du réseau électrique **DIVERSES RUES**
- **DEMANDE** au SE 60 de programmer et de réaliser ces travaux
- **ACTE** que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux
- **INSCRIT** les sommes qui seront dues au SE 60 au Budget communal de l'année 2016, en section d'investissement à l'article 204158, selon le plan de financement prévisionnel joint
- **PREND ACTE** que les travaux ne pourront être réalisés qu'après versement d'une participation à hauteur de 50 %
- **PREND ACTE** du versement d'un second acompte de 30 % à l'avancement des travaux et le solde après achèvement des travaux.

Et ont signé sur le registre les membres présents

ACQUISITION D'UNE TONDEUSE WOLF RT53K3

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal deux devis pour l'acquisition d'une tondeuse WOLF RT53K3 KAWASAKI

- Le devis de l'entreprise GRUEL au prix de **2700 € TTC**
- Le devis de l'entreprise BEAUVAIS MOTOCULTURE au prix de **2631.60 € TTC**

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **ACCEPTTE, à l'unanimité**, le devis de l'entreprise BEAUVAIS MOTOCULTURE au prix de **2631.60 € TTC**.

VIABILISATION DU FUTUR LOCAL COMMUNAL

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du Conseil Municipal deux devis pour la viabilisation d'un hangar destiné à l'usage d'un local communal :

- Le devis de l'entreprise JS DELAVILLE au prix de **3552.00 € TTC**
- Le devis de l'entreprise SARL THERY au prix de **6270.24 € TTC**

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **ACCEPTE, à l'unanimité**, le devis de l'entreprise JS DELAVILLE au prix de **3 552 € TTC**, pour la viabilisation du hangar.

ELECTIONS COMPLEMENTAIRES DE LA COMMUNE DE POUILLY

Monsieur le Maire avise l'ensemble du Conseil Municipal de la démission du dernier Conseiller Municipal de la Commune de POUILLY le 19 février 2016, rendant nécessaire de procéder à une nouvelle élection du Conseil Communautaire, conformément à la loi n°2015-264 du 9 mars 2015.

Cette élection aura lieu jeudi 17 mars 2016 à CORBEIL-CERF.

PASSAGE DE LA TNT A LA HAUTE DEFINITION

Monsieur le Maire rappelle que le **5 avril 2016**, la télévision numérique terrestre (TNT) passera à la haute définition (HD), qu'il est nécessaire d'informer tous les administrés qu'ils vérifient la compatibilité de leurs téléviseurs, afin d'acquérir un **équipement TNT HD**, si leurs postes ne sont pas compatibles, sous peine de ne plus pouvoir recevoir la télévision. (Possibilité de s'équiper d'un adaptateur HD, d'un coût de 25 €). Des aides financières vont également être mises en place **par l'Etat**, pour les personnes le nécessitant. Pour toute demande d'information, l'Agence Nationale des Fréquences met à la disposition de chacun le site : www.recevoirlatnt.fr ou le numéro de téléphone 0970 818 818.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe l'ensemble du Conseil Municipal que la Communauté de Communes va prendre en charge les têtes de contrefort au pourtour de l'église communale.

Monsieur le Maire remercie les agences immobilières LE DOME, IAD, ACI de l'effort qu'elles ont fourni pour la mise en vente des terrains rue du Déluge.

La séance est levée à 23 h 00.

Le Maire,

Laurent CHEVALLIER

La prochaine réunion du Conseil Municipal n'a pas encore été fixée.

RAPPEL : toutes les réunions du Conseil MUNICIPAL sont ouvertes au public